

221C3081  
GB00BDSFG982-FS0898

10 novembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils**  
**(articles L. 233-7 du code de commerce et L. 451-2-1 du code monétaire et financier)**

**TECHNIPFMC PLC**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 novembre 2021, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-37 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 4 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNIPFMC PLC et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations<sup>1</sup>, 22 000 679 actions TECHNIPFMC PLC représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
EPIC Bpifrance (en direct)	0	0
Bpifrance Participations	22 000 679	4,88
<b>Total EPIC Bpifrance</b>	<b>22 000 679</b>	<b>4,88</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNIPFMC PLC sur le marché.

<sup>1</sup> Bpifrance Participations SA est contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 450 700 480 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.